



Guide d'information à l'intention des élèves et de leurs parents

École Émilie-Tremblay

20 promenade Falcon, Whitehorse, Yukon Y1A 6B2

www.csfy.ca

L'école Émilie-Tremblay est la seule école au Yukon qui offre l'enseignement de la prématernelle à la douzième année en français langue première.

Il est important pour nous que chaque élève, en plus de se développer au niveau intellectuel, émotif, physique, social et artistique, puisse vivre sa culture francophone dans un environnement épanouissant.

Contenu

Bienvenue à l'école Émilie-Tremblay	2
Heures de bureau	2
Commission scolaire francophone du Yukon	3
Historique de l'École Émilie-Tremblay	3
Mission : notre raison d'être	3
Vision : ce que nous voulons devenir	4
Valeurs de l'école.....	4
Obligations des élèves	4
Horaire d'une journée	4
Le personnel	5
Assiduité	6
Santé.....	6
Communication	6
Supervision dans la cour d'école	7
Visite à l'école	7
Diner à l'école	7
Jouets/jeux à l'école.....	7
Bibliothèque	8
Profil des élèves.....	8
Service de garde.....	8
Frais scolaires.....	8
Sorties avec l'école	8
Température froide	9
Devoirs.....	9
Autobus.....	10
Comportement Positif	10



Bienvenue à l'école Émilie-Tremblay

Au nom de tous les membres du personnel de l'École Émilie-Tremblay, il nous fait grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue.

Nous favorisons une vie culturelle active et enrichissante pour tous les élèves et leur famille, et ce, en respectant la diversité. Nous sommes fiers de valoriser le français et de promouvoir la culture francophone.

L'engagement des parents dans l'éducation de leurs enfants est essentiel à la réussite scolaire de tous les élèves. Nous vous invitons à venir partager vos idées et vos opinions avec les membres du personnel de l'école et le comité de parents. De plus, nous sommes toujours heureux de vous accueillir en tant que bénévoles aux différentes activités de l'école.

Ce document a été conçu pour informer les parents des procédures de l'école et faciliter la communication. Le début de l'année scolaire est le temps idéal pour discuter avec votre enfant du code de vie de l'école. Vous trouverez ce dernier à la fin du guide, afin qu'il soit toujours à portée de main. Ce guide est aussi disponible sur le site Web de l'école dans la section parents : www.csfy.ca

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire 2018 – 2019 !

Manon Carrière
Directrice
manon.carriere@gov.yk.ca

Marie-Hélène Gagné
Directrice adjointe
marie-helene.gagne@gov.yk.ca

Heures de bureau

Le secrétariat de l'école est ouvert de 8 h à 16 h. Nos adjointes administratives, Émilie Tranchant et Marie Daubigeon, sont toujours là pour vous aider.

Téléphone : 667-8150
Télécopieur : 393-6360
Courriel : emilie.tremblay@yesnet.yk.ca
Site internet : www.csfy.ca

Commission scolaire francophone du Yukon



Vous pouvez joindre la direction générale au 667-8680.
Les bureaux se trouvent au 478, Range Road – suite 3 – Y1A 3A2.

Marc Champagne
Directeur général
marc.champagne@gov.yk.ca

Historique de l'École Émilie-Tremblay

Notre école porte le nom d'Émilie-Tremblay en mémoire de l'une des premières femmes blanches qui a fait le long trajet vers Dawson City à la fin du siècle dernier, un peu avant la ruée vers l'or. Émilie Tremblay était native de Saint-Joseph d'Alma, au Québec. Nous sommes fiers de cette pionnière qui a su tracer une voie pour les francophones.

L'École Émilie-Tremblay commence ses activités en 1984 avec deux classes, de la première à la sixième année. Aujourd'hui, elle offre ses services éducatifs de la maternelle 4 ans à la sixième année. En 2018-2019, l'école est fréquentée par plus de 230 élèves.

Mission : notre raison d'être

Notre mission est :

- De permettre à tous les élèves d'apprendre dans un environnement positif et sécuritaire ;
- De permettre le développement global de l'élève en partenariat avec les parents et la communauté ;
- De faire vivre la langue française et de guider l'élève vers son épanouissement culturel franco-yukonnais.

Vision : ce que nous voulons devenir

Afin de réaliser notre mission, nous nous sommes engagés à créer une école dans laquelle :

- Le personnel sait quelles sont les connaissances, les compétences et les habiletés qui doivent être apprises dans chaque matière enseignée et possède les ressources et les compétences nécessaires pour guider cet apprentissage ;
- L'approche systématique est utilisée pour faire du dépistage précoce et ainsi intervenir avec les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des élèves ;
- Les élèves sont pleinement engagés dans le processus d'apprentissage et d'évaluation ;
- L'interaction entre les niveaux est favorisée dans le but de maximiser les ressources et permettre l'enseignement différencié ;
- Une culture de collaboration existe et où les membres du personnel travaillent de façon interdépendante pour mieux répondre aux besoins des élèves et pour améliorer leur propre enseignement. Cette collaboration implique les parents, la communauté, les autres écoles et les autres commissions scolaires francophones ;
- Un programme de vie active est en place pour permettre aux élèves d'apprécier l'environnement naturel du Yukon et de développer de saines habitudes ;
- La protection de l'environnement est intégrée dans notre programmation et notre mode de fonctionnement.

Valeurs de l'école

Respect - Engagement - Empathie

Obligations des élèves

Selon la loi scolaire (article 38), les élèves sont tenus aux obligations suivantes :

- Respecter les droits des autres ;
- Fréquenter l'école de façon régulière en conformité avec la présente loi ;
- Arriver à l'heure à chaque cours ;
- Observer le règlement scolaire ;
- Suivre les cours avec application et faire les activités d'apprentissage exigées par les enseignants ;
- Remettre à l'école les livres ou les appareils empruntés ;
- Ne pas endommager les biens qui appartiennent à l'école.

Horaire d'une journée

8 h 35	Entrée des élèves
8 h 39	Début des cours
10 h 10 – 10 h 25	Récréation du matin
11 h 55 – 12 h 53	Diner et pause
15 h 11	Fin des cours

Le personnel

<u>Enseignants.es</u>	<u>Niveaux</u>	<u>Adresse courriel</u>
Carole Rogers	Maternelle 4 ans	carole.rogers@yesnet.yk.ca
Caroline Roy	Maternelle 4 ans	caroline.roy@yesnet.yk.ca
Jessica Jean	Maternelle 4 ans	jessica.jean@yesnet.yk.ca
Nathalie Martel	Maternelle 5 ans	nathalie.martel@yesnet.yk.ca
Nathalie Émond	Maternelle 5 ans	nathalie.emond@yesnet.yk.ca
Annie Cloutier	1 ^e année	annie.cloutier@yesnet.yk.ca
Mélanie Daigle	1 ^e année	melanie.daigle@yesnet.yk.ca
Cindy Breton	2 ^e année	cindy.breton@yesnet.yk.ca
Nelson Dubé	2 ^e /3 ^e année	nelson.dube@yesnet.yk.ca
Eliane Steffen	3 ^e année	eliane.steffen@yesnet.yk.ca
Patrick poisson	4 ^e année	patrick.poisson@yesnet.yk.ca
Bernadette Roy	4 ^e année	bernadette.roy@yesnet.yk.ca
Sylvain-Henry Simard	3 ^e et 4 ^e année	sylvain-henry.simard@yesnet.yk.ca
Marie-Pier Bélanger	5 ^e année	mariepier.belanger@yesnet.yk.ca
Jessica Périgny-Comtois	5 ^e /6 ^e année	jessica.perigny-comtois@yesnet.yk.ca
Frédérique Janvier-Crête	6 ^e année	frederique.janvier-crete@yesnet.yk.ca
Frédérique Boucher	6 ^e année	frederique.boucher@yesnet.yk.ca

Les spécialistes

Manon Aubert	Éducation physique et musique	manon.aubert@yesnet.yk.ca
Caroline Thibault	Éducation physique	caroline.thibault@yesnet.yk.ca
Marie Grondin	Orthopédagogie	marie.grondin@yesnet.yk.ca
Philip Lemieux	Classe ressource	philip.lemieux@yesnet.yk.ca
Christine Marchand	Francisation	christine.marchand@yesnet.yk.ca
Clémence Roy	Francisation	clemence.roy@yesnet.yk.ca
Louise Fallon	Francisation	louise.fallon@yesnet.yk.ca
Odile Duval	Francisation	odile.duval@yesnet.yk.ca
Anne-Marie Lemaire	Orthopédagogie	anne-marie.lemaire@yesnet.yk.ca
Geneviève Tremblay	Petite enfance/exogamie	genevieve.tremblay@yesnet.yk.ca
Justin Quigley	Anglais	justin.quigley@yesnet.yk.ca
Louise Gagné	Psychoéducatrice	louise.gagne@yesnet.yk.ca
Guillaume Robert	Intégration culturelle	guillaume.robert@yesnet.yk.ca

Éducatrices

Edith Babin
Caroline Robitaille
Géraldine Villemont
Karen Eloquin
Jessica Poitras
Annie Lavallée
Amanda Mouchet
Émilie Dessureault
Andrée Johnson-Sequeira

Assiduité

Il est nécessaire de prévenir la réception de l'école de tout retard ou absence de votre enfant.

Retard et départ hâtif : Il est nécessaire de prévenir la réception de l'école si l'élève doit quitter l'école pendant les heures scolaires.

Absence long terme : Il est nécessaire de prévenir la réception de l'école et l'enseignant/e le plus rapidement possible.

Santé

Blessure mineure : l'élève est soigné à l'école

Blessure plus grave : l'école rejoint le parent afin de l'informer de la situation. Si la gravité de la blessure oblige l'école à assurer le transport du blessé par ambulance, le coût relié est la responsabilité des parents.

L'élève malade : l'école rejoint le parent afin de l'informer de la situation. L'élève est retourné à la maison ou chez sa gardienne après entente mutuelle entre la direction et le parent.

Si votre enfant a des problèmes de santé, veuillez prévenir son enseignant/e et la réception. Un suivi de tout changement en cours d'année doit également être fait.

Le parent doit remplir un formulaire avant qu'un membre du personnel puisse administrer un médicament à l'enfant.

Communication

Vous êtes d'importants partenaires dans le processus de l'apprentissage de votre enfant et vous serez contactés si nous avons des inquiétudes vis-à-vis ses progrès ou l'une des facettes de son développement. Lorsque vous avez des inquiétudes face au progrès de votre enfant, il est important de le partager avec son enseignant/e le plus tôt possible.

Lorsqu'une situation préoccupante survient à l'école, voici la démarche :

- 1) Favorisez la communication et la résolution du problème : parlez avec la première personne impliquée et essayez de trouver une solution. Ex : s'il s'agit d'une situation concernant un enseignant, s'assurer qu'il est le premier approché. Si la direction est impliquée, s'assurer qu'elle est la première informée.
- 2) Les niveaux à respecter sont les suivants :
 - a) le personnel enseignant
 - b) la direction
 - c) la direction générale de la Commission scolaire francophone du Yukon

Pour joindre les enseignants et la direction, téléphonez à l'école au 667-8150. Si nous ne sommes pas en mesure de répondre, laissez-nous un message et nous vous rappellerons dans les plus brefs délais. Vous pouvez aussi communiquer par courriel.

Supervision dans la cour d'école

Le matin de 8 h 15 à 8 h 35

Le soir de 15 h 11 à 15 h 30

Nous demandons aux parents qui conduisent leur enfant de les laisser à l'extérieur dans la cour de l'école entre 8 h 15 et 8 h 35, sous la surveillance du personnel. Aucun élève du primaire n'entre dans l'école avant 8 h 35.

Pour ceux et celles qui fréquentent le service de garde, le parent doit accompagner l'enfant au local désigné.

Les parents qui viennent chercher leur enfant après l'école doivent attendre à l'extérieur la fin des classes à 15h11.

Visite à l'école

Tous les parents et visiteurs **doivent** se présenter à la réception et signer le registre mis à leur disposition.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir les parents et grands-parents dans les classes ou dans l'école. Prière de communiquer avec la réception à l'avance si vous voulez nous aider ou nous visiter dans les classes.

Diner à l'école

Nous sommes une école **sans noix**. Nous encourageons les élèves à apporter des aliments nutritifs dans des contenants réutilisables. L'usage du thermos est recommandé pour les élèves de la maternelle à la 6e année, car les micro-ondes ne sont pas accessibles. Assurez-vous d'inclure un sac réfrigérant (Ice pack) dans la boîte à diner, car aucun réfrigérateur n'est disponible pour l'entreposage. Pour la collation du matin, l'élève devrait avoir un fruit, des légumes ou un produit laitier.

Jouets/jeux à l'école

Les enfants ne peuvent pas apporter des jouets/jeux ou appareil électronique personnels à l'école à moins d'une entente au préalable avec l'enseignant/e. Les cartes à échanger (ex. : Pokémon, hockey) sont considérées comme des jouets.

Bibliothèque

La bibliothèque offre une grande sélection de livres en français et en anglais. Les parents peuvent utiliser les services de la bibliothèque et emprunter des livres après leur inscription dans le système de prêts. La bibliothèque ouvre ses portes aux familles les lundis de 15h15 à 16 h 15.

Profil des élèves

Voici les dates de remises des bulletins scolaires.

22 octobre : profil de l'élève à la maison

23 au 25 octobre : rencontre parent-élève-enseignant

19 décembre : 1^e bulletin à la maison

28 février et 1^e mars : 2^e rencontre parent-élève-enseignant

9 mai : célébration des apprentissages

12 juin : 2^e bulletin à la maison

Service de garde

La Garderie du petit cheval blanc offre un service de garde pendant l'année scolaire de 7 h 30 à 8 h 35 et de 15 h 11 à 17 h 30 tous les jours scolaires. Elle offre aussi le service de 8h à 17 h pour les journées pédagogiques. Pour de plus amples renseignements, veuillez les contacter au 867 633-6566.

Frais scolaires

Le titulaire enverra, à la fin septembre, le montant des frais scolaire pour l'année. Un compte rendu vous sera fourni en juin pour détailler les dépenses. Ces frais sont nécessaires pour financer le matériel et les activités spéciales qui visent à enrichir l'enseignement en classe. Nous vous remercions de faire parvenir le montant par chèque à l'attention de l'École Émilie-Tremblay ou par virement automatique à emilie.tremblay@yesnet.yk.ca

Sorties avec l'école

Les sorties et excursions dans la communauté enrichissent les discussions de classe et le programme d'études. Elles procurent des expériences significatives reliées au contenu des cours et elles se déroulent en français. Selon les disponibilités des spécialistes, il se peut que certaines visites ou activités se déroulent en anglais. Dans ces rares cas, l'enseignant s'assurera que les élèves ont compris les informations présentées.

Un formulaire d'autorisation doit être signé à chaque sortie. Les enseignant/es vous tiendront informés de toutes leurs activités ou sorties à l'avance.

Pour certaines activités, les l'enseignants/es auront besoin d'être assistés.es par des parents accompagnateurs et/ou animateurs. Ils vous laisseront connaître leurs besoins et vous inviteront à vous joindre à eux. C'est une belle occasion pour vous de participer, avec l'école, à des sorties éducatives.

Pour la sécurité de nos enfants, une vérification judiciaire de la GRC est exigée si vous accompagnez un groupe pour une sortie qui exige une nuitée, ou s'il y a possibilité d'être seul avec les élèves. Cette dernière est gratuite pour les bénévoles.

Température froide

Le Yukon et ses températures froides ne nous permettent pas toujours de passer beaucoup de temps à l'extérieur. Entre -28 °C et -35 °C (avec le facteur éolien), les élèves sont gardés à l'intérieur pour une partie de la journée. Ils peuvent être envoyés dehors aux récréations pour une courte période, voilà pourquoi nous vous encourageons à vous assurer que vos enfants sont habillés en fonction de la température. Quand la température est plus froide que -35 °C, les élèves restent à l'intérieur.

Devoirs

Votre enfant pourra recevoir des devoirs à partir de la première année. Les devoirs doivent être effectués à l'extérieur des heures de classe et remplissent différentes fonctions pédagogiques :

- Pratiquer la lecture ;
- Renforcer certaines connaissances déjà apprises en classe (révision) ;
- Développer les habitudes de travail ;
- Offrir aux parents un suivi de ce qui se fait en classe ;

Il est important que votre enfant ait un endroit tranquille loin des distractions et équipé de tous les outils nécessaires (crayons, gommes à effacer, règle, dictionnaires).

Voici le temps approximatif que votre enfant devrait passer à compléter ses devoirs :

- 1^{re} et 2^e année : 10 à 15 minutes par soir (4 soirs par semaine) avec du temps de lecture en plus ;
- 3^e et 4^e année : 15 à 20 minutes par soir (4 soirs par semaine) avec du temps de lecture en plus ;
- 5^e et 6^e année : 20 à 30 minutes par soir (4 soirs par semaine) avec du temps de lecture en plus ;

Si vous avez des inquiétudes par rapport aux devoirs, n'hésitez pas à contacter le titulaire de classe de votre enfant.

Autobus

Le système de transport est géré par le ministère de l'Éducation. Les formulaires sont disponibles sur le site de l'école, <http://eet.csfy.ca/parents/#transport> et du ministère de l'Éducation, <http://www.education.gov.yk.ca/bus.html>

Si pour une raison ou une autre votre enfant doit prendre un autobus différent vous devez aviser la réception de l'école et laisser une note écrite que votre enfant remettra au chauffeur. Si jamais l'autobus est plein, le chauffeur a le droit de refuser l'accès.

Voici les règles pour les usagers de l'autobus scolaire :

- 1) Suivre les règles/demandes du chauffeur de l'autobus en tout temps ;
- 2) Rester assis en tout temps, ne pas changer de place ;
- 3) Interdiction de se bagarrer, d'intimider ou de taquiner ;
- 4) Ne pas manger ni boire ;
- 5) Ne pas mettre la tête, les mains, les bras ou autre partie du corps en dehors de l'autobus par la fenêtre ;
- 6) Interdiction d'insulter/de blasphémer ;
- 7) Interdiction de fumer ;
- 8) Interdiction de hurler, crier ou autres bruits pouvant déconcentrer le chauffeur.

Comportement Positif

Il est important de lire le Comportement Positif avec votre enfant et de vous assurer qu'il comprend bien l'importance de respecter les règles qui s'y trouvent.

Soutien au comportement positif

Nous vous suggérons de visiter les sites suivants pour en apprendre plus au sujet du soutien au comportement positif que nous pratiquons à l'école.

<https://scp-pbis.com/presentation-du-systeme-scp/>

http://www.climatscolairepositif.ca/images/documents/PyramidedinterventionSCP_1.pdf

1. Je m'engage à faire de mon mieux à l'école.

- 1.1 J'arrive en classe à temps.
- 1.2 Je suis prêt à travailler durant les cours avec le matériel nécessaire.
- 1.3 J'effectue le travail demandé.

2. Je m'occupe de ma sécurité personnelle.

- 2.1 Pour ma sécurité et celle des autres, il est défendu :
 - de se tirer et/ou de se bousculer ;
 - de lancer des objets (ciseaux, crayons, balles de neige, pierres, morceaux de bois...) ;
 - d'apporter un objet pouvant être jugé dangereux (canif, allumettes, briquet, pétard, cigarettes...) ;
 - de grimper aux arbres, sur le toit de l'école ou sur tout objet surélevé et jugé dangereux par un membre du personnel (filet et poteaux de soccer, clôture, poubelle) ;
 - d'apporter une planche à roulettes ordinaire ou longue dans l'école, si elle n'est pas dans un sac fermé (genre sport) ;
 - de porter des chaussures à roulettes ;
 - de fumer dans l'école et sur le terrain de l'école ou pendant les activités d'école.
- 2.2 Je range mon vélo, ma trottinette ou mon unicycle à l'extérieur à l'endroit désigné. L'école n'est pas responsable des vols; un cadenas est recommandé.
- 2.3 Je porte un casque de sécurité lorsque j'utilise mon vélo, mon unicycle et ma planche à roulettes.
- 2.4 J'entre et je sors par la porte du couloir à proximité de ma classe.

3. Je m'habille de façon convenable.

- 3.1 Je me présente à l'école dans une tenue vestimentaire propre et convenable (vêtements qui couvrent tout le ventre et les sous-vêtements).
- 3.2 La longueur de la jupe ou du short doit arriver à la mi-cuisse. Dans le cas contraire, l'école fournira des vêtements appropriés pour la journée.
- 3.3 Les vêtements véhiculant des messages racistes, sexistes, irrespectueux ou de violence ne sont pas acceptés.
- 3.4 J'ai besoin d'une paire de souliers d'intérieur que je porte en classe et pour circuler dans l'école. Je dois porter des espadrilles pour les cours d'éducation physique. J'enlève mes bottes/souliers d'extérieur en entrant dans l'école.
- 3.5 Je ne porte pas de chapeau, tuque, casquette ou de capuchon sur ma tête, ni de manteau dans l'école.

4. L'autobus scolaire

- 4.1 Je dois attendre l'autobus ou mon transport devant l'école et laisser l'entrée dégagée. Je ne peux pas attendre entre les deux portes de l'école.
- 4.2 Avant que mon autobus arrive, je prends mon rang, sans bousculade, des plus jeunes aux plus vieux.

5. La technologie

- 5.1 Je n'utilise pas de téléphone cellulaire ou autres appareils électroniques personnels.
- 5.2 L'école n'est pas responsable des vols.
- 5.3 Je respecte le mode d'utilisation de l'ordinateur portable ou de la tablette émis par la CSFY.